

Décision

Générale

colonial

Décision n° 441 Personnel européen.

n° 441

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 juin 1943

Numéro JO
n° 12 du 15/06/1943

Date du numéro
15 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

nommant Monsieur MERLO, Sous-Chef de Bureau des Secrétariats Généraux. licencié en droit, président p.i. du Tribunal Supérieur d'Appel est rapporté pour compter du 1er juin 1943. Monsieur MERLO reprendra à compter de cette date les fonctions de Président p.i. du Tribunal de première instance de Djibouti auxquelles il a été nommé par l'arrêté n. 132 du 10 Février 1943 modifié par l'arrêté n. 228 du 11 Mars 1943 qui sont remis en vigueur.